



Élections départementales 2021

13 & 20 juin 2021

**Note N°1
8 avril 2021**

Murielle Jullien – Consultante externe associée

Quelles sont les modalités d'élection?

Les 13 et 20 juin prochain, les électeurs seront convoqués pour élire, en plus de leurs conseillers régionaux, un **binôme paritaire** de conseillers départementaux représentant leur canton.

Ce sont ainsi **4 108 conseillers départementaux** qui seront élus dans les 2054 cantons français.

Il s'agit d'un **scrutin binominal majoritaire à deux tours** :

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu au premier tour, peuvent se présenter au second tour les binômes qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Est élu au second tour le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix.

Du fait des spécificités institutionnelles de leurs territoires,

- les électeurs **alsaciens**, Haut et Bas-Rhin, éliront pour la première fois les membres du **Conseil départemental d'Alsace**.
- les électeurs de Corse (Collectivité et Assemblée de Corse), de Guyane (Assemblée de Guyane) et de **Martinique** éliront les membres des assemblées de leur collectivité (pas d'élection régionale, ni départementale),
- les électeurs de la métropole de **Lyon** (cumul des compétences d'une intercommunalité et d'un département) et ceux de la ville de **Paris** (Conseil de Paris, collectivité à statut particulier) ne participeront qu'aux élections régionales (pas d'élection départementale),
- les électeurs des **collectivités d'outre-mer** (Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Wallis-et-Futuna) et de la **Nouvelle-Calédonie** ne voteront pas car ils ne vivent ni dans un département, ni dans une région

A noter: les électeurs de Mayotte ne votent quant à eux que pour les départementales (pas d'élection régionale), leur département exerçant également les compétences d'un conseil régional.

Quels cumuls sont possibles?

Les conseillers départementaux peuvent **cumuler un autre mandat électoral dans une assemblée délibérante locale** : conseiller régional ou conseiller municipal.

Les conseillers départementaux ne peuvent exercer qu'**un seul mandat de chef d'exécutif local** (maire, maire d'arrondissement, président de conseil départemental ou président de conseil régional).

Les parlementaires, Députés, Sénateurs ou Parlementaires européens, peuvent cumuler leur mandat avec un seul mandat d'une assemblée délibérante locale, dont celui de conseiller départemental.

Quelles sont les compétences des départements

Compétences facultatives, issues de la clause de compétence générale

La loi du 2 mars 1982 a doté le département d'une clause générale de compétence : « le conseil général règle, par ses délibérations, les affaires du département ».

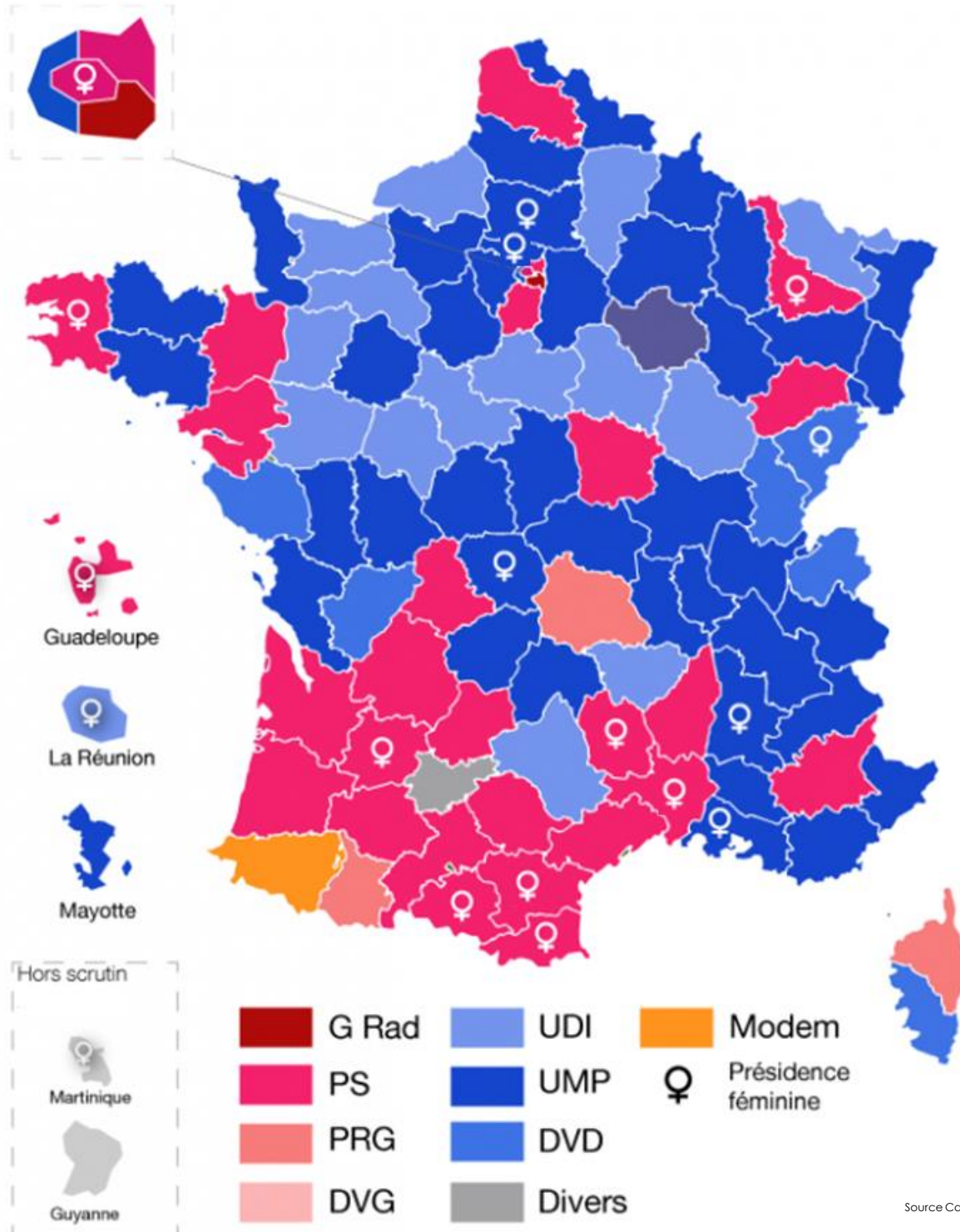
En vertu de cette clause, les départements peuvent intervenir dans tous les domaines présentant un intérêt public à l'échelon du département même si cette intervention n'est pas expressément prévue par un texte, sous réserve, néanmoins, de ne pas empiéter sur les compétences réservées exclusivement à d'autres personnes publiques. Les compétences exercées dans ce cadre sont dites facultatives.

Compétences d'attribution, issues de la décentralisation

Les compétences d'attribution regroupe les domaine de l'aménagement, de la culture et du patrimoine, de l'économie, de l'éducation, de la santé et du social.

Domaine de compétence	Compétences du département
Action sociale et médico-sociale	Rôle de chef de file - Organisation (PML ASE) et prestations (RMI-RMA, APA)
Aménagement du territoire	Schéma régional (avis, approbation)
Communication	Gestion des réseaux
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Culture (éducation, création, bibliothèques, musées, archives) Sport (équipements et subventions) Tourisme
Développement économique	Aides indirectes
Environnement	Espaces naturels Déchets (plan départemental) Eau (participation au SDAGE)
Emploi et insertion professionnelle	Insertion professionnelle dans le cadre du RSA Recrutements - possibilité contrats aidés favorisant insertion
Enseignement	Collèges (bâtiments, restauration, TOS)
Grands équipements	Ports maritimes, de commerce et de pêche Aérodromes
Logement et habitat	Financement, parc et aides (FSL), plan et office de l'habitat
Sécurité	Circulation Prévention de la délinquance Incendie et secours
Voirie	Voies départementales

LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DEPUIS 2015



Seulement 15 femmes présidentes de département et une femme présidente du Conseil de Paris

LES FEMMES PRESIDENTES DE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Numéro	Département	Région	Présidente	Parti
09	Ariège	Occitanie	Christine TÉQUI	PS
11	Aude	Occitanie	Hélène SAUDRAGNÉ	PS
13	Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Martine VASSAL VIP	LR
23	Creuse	Nouvelle-Aquitaine	Valérie SIMONET VIP	LR
25	Doubs	Bourgogne-Franche-Comté	Christine BOUQUIN VIP	DVD
26	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes	Marie-Pierre MOUTON	LR
29	Finistère	Bretagne	Nathalie SARRABEZOLLES VIP	PS
30	Gard	Occitanie	Françoise LAURENT-PERRIGOT	PS
47	Lot-et-Garonne	Nouvelle-Aquitaine	Sophie BORDERIE	PS
48	Lozère	Occitanie	Sophie PANTEL VIP	PS
54	Meurthe-et-Moselle	Grand Est	Valérie BEAUSERT-LEICK	PS
60	Oise	Hauts-de-France	Nadège LEFEBVRE	LR
66	Pyrénées-Orientales	Occitanie	Hermeline MALHERBE VIP	PS
75	Paris	Ile-de-France	Anne HIDALGO VIP	PS
95	Val-D'Oise	Ile-de-France	Marie-Christine CAVECCHI	DVD
971	Guadeloupe	Guadeloupe	Josette BOREL-LINCERTIN VIP	PS

LES PRÉSIDENTS DE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AYANT ANNONCÉ QU'ILS NE SE REPRÉSENTENT PAS

Numéro	Département	Région	Président sortant	Parti
43	Haute-Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	Jean-Pierre MARCON ^{VIP}	UDI
74	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	Christian MONTEIL ^{VIP}	DVD
58	Nièvre	Bourgogne-Franche-Comté	Alain LASSUS	PS
56	Morbihan	Bretagne	François GOULARD ^{VIP}	LR
18	Cher	Centre-Val de Loire	Michel AUTISSIER ^{VIP}	LR
36	Indre	Centre-Val de Loire	Serge DESCOUT	LR
41	Loir-et-Cher	Centre-Val de Loire	Nicolas PERRUCHOT	LR
59	Nord	Hauts-de-France	Jean-René LECERF ^{VIP}	LR
50	Manche	Normandie	Marc LEFEVRE	LR
17	Charente-Maritime	Nouvelle-Aquitaine	Dominique BUSSEREAU ^{VIP}	DVD
79	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine	Hervé de TALHOUËT-ROY	DVD
85	Vendée	Pays de la Loire	Yves AUVINET ^{VIP}	DVD

39 présidents sortants n'ont pas encore fait savoir s'ils étaient candidats à leur propre succession.

Pour ceux qui sont candidats à leur succession, voir pages suivantes

LES PRESIDENTS DE CONSEIL DEPARTEMENTAL AYANT ANNONCE QU'ILS SE REPRESENTENT

Numéro	Département	Région	Président sortant	Parti
01	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes	Jean DEGUERRY VIP	LR
03	Allier	Auvergne-Rhône-Alpes	Claude RIBOULET	UDI
07	Ardèche	Auvergne-Rhône-Alpes	Laurent UGHETTO	PS
26	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes	Marie-Pierre MOUTON	LR
38	Isère	Auvergne-Rhône-Alpes	Jean-Pierre BARBIER VIP	LR
63	Puy-de-Dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	Jean-Yves GOUTTEBEL VIP	LREM
21	Côte-d'Or	Bourgogne-Franche-Comté	François SAUVADET VIP	UDI
39	Jura	Bourgogne-Franche-Comté	Clément PERNOT VIP	DVD
89	Yonne	Bourgogne-Franche-Comté	Patrick GENDRAUD	LR
22	Côtes d'Armor	Bretagne	Romain BOUTRON	LR
29	Finistère	Bretagne	Nathalie SARRABEZOLLES VIP	PS
35	Ille-et-Vilaine	Bretagne	Jean-Luc CHENUT VIP	PS
28	Eure-et-Loir	Centre-Val de Loire	Claude TEROUINARD	LR
37	Indre-et-Loire	Centre-Val de Loire	Jean-Gérard PAUMIER	LR
45	Loiret	Centre-Val de Loire	Marc GAUDET	UDI
10	Aube	Grand Est	Philippe PICHERY	DVD
51	Marne	Grand Est	Christian BRUYEN	DVD
54	Meurthe-et-Moselle	Grand Est	Valérie BEAUSERT-LEICK	PS
88	Vosges	Grand Est	François VANNSON VIP	LR
62	Pas-de-Calais	Hauts-de-France	Jean-Claude LEROY	PS
80	Somme	Hauts-de-France	Laurent SOMON	LR
77	Seine-et-Marne	Ile-de-France	Patrick SEPTIERS	UDI
78	Yvelines	Ile-de-France	Pierre BEDIER	LR
93	Seine-St-Denis	Ile-de-France	Stéphane TROUSSEL VIP	PS
27	Eure	Normandie	Pascal LEHONGRE	LR
16	Charente	Nouvelle-Aquitaine	Jérôme SOURISSEAU	DVD
19	Corrèze	Nouvelle-Aquitaine	Pascal COSTE VIP	LR

LES PRESIDENTS DE CONSEIL DEPARTEMENTAL AYANT ANNONCE QU'ILS SE REPRESENTENT

Numéro	Département	Région	Président sortant	Parti
24	Dordogne	Nouvelle-Aquitaine	Germinal PEIRO VIP	PS
47	Lot-et-Garonne	Nouvelle-Aquitaine	Sophie BORDERIE	PS
64	Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine	Jean-Jacques LASSERRE VIP	MoDem
86	Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Alain PICHON	DVD
87	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Jean-Claude LEBLOIS VIP	PS
09	Ariège	Occitanie	Christine TEQUI	PS
12	Aveyron	Occitanie	Jean-François GALLIARD	UDI
31	Haute-Garonne	Occitanie	Georges MERIC VIP	PS
34	Hérault	Occitanie	Kléber MESQUIDA VIP	PS
46	Lot	Occitanie	Serge RIGAL VIP	PS
66	Pyrénées-Orientales	Occitanie	Hermeline MALHERBE VIP	PS
81	Tarn	Occitanie	Christophe RAMOND	PS
44	Loire-Atlantique	Pays de la Loire	Philippe GROVALET VIP	PS
49	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	Christian GILLET VIP	UDI
53	Mayenne	Pays de la Loire	Olivier RICHEFOU VIP	UDI
04	Alpes-de-Haute-Provence	Provence-Alpes-Côte d'Azur	René MASSETTE	PS
05	Hautes-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Jean-Marie BERNARD VIP	LR
973	Guyane	Guyane	Rodolphe ALEXANDRE VIP	DVG
974	La Réunion	La Réunion	Cyrille MELCHIOR	LR